



**COORDINATION
TERRITORIALE
D'APPUI**

**PLATEFORME
SANTÉ CORRÈZE**

*Faisons équipe pour des parcours de santé
fluides et coordonnés*

pour
LES PERSONNES
de plus de **60 ANS**





Tous mobilisés

Des dispositifs innovants pour l'autonomie

Une mobilisation importante des partenaires locaux a permis de créer des actions innovantes et diversifiées au service du maintien de l'autonomie des personnes âgées.



→ Prévenir la perte d'autonomie

- Une grille de repérage précoce de la perte d'autonomie à disposition des professionnels de santé
- Une fiche de repérage des modifications de situations de la personne, au domicile, pour les services d'aide à la personne
- Des solutions de répit et d'aide aux aidants
- Des ateliers de préventions réalisés par les acteurs du territoire

→ Faciliter l'accès à des services spécialisés

- En accord avec le médecin traitant, la possibilité de bénéficier de l'expertise de professionnels de la gériatrie, psychiatrie et de la filière AVC (Accident vasculaire cérébral)
- L'accès à la MAIA (Méthode d'action pour l'intégration dans le champ de l'autonomie) et à la gestion de situations complexes

→ Eviter les hospitalisations inadéquates

- Des unités mobiles d'évaluation de gériatrie rattachées aux CH intervenant au domicile à la demande du médecin traitant
- Des équipes mobiles intra-hospitalières de gériatrie intervenant aux urgences
- Des téléconsultations depuis les EHPAD, notamment en diabétologie

→ Mieux préparer le retour à domicile ou en institution en cas de l'hospitalisation de la personne ou de son aidant

- Des chambres d'hébergement relais en EHPAD
- Des places relais de SSIAD
- Un(e) infirmier(e) dédié(e) à la sécurisation du retour à domicile
- Un(e) infirmier(e) de nuit positionné(e) aux urgences mandaté(e), par le centre 15 pour réaliser des actes infirmiers en EHPAD, ou par les services des urgences pour raccompagner le résident (Centre Hospitalier de Brive)

→ Diffuser et accompagner le bon usage du médicament

- Au domicile avec les médecins libéraux, les infirmiers libéraux et les pharmaciens d'officine
- En établissements et en EHPAD en lien avec les médecins traitants

→ Développer des systèmes d'information partagés

- Des annuaires opérationnels pour l'orientation des patients
- Une messagerie sécurisée santé
- Un système d'information pour coordonner les soins et les acteurs (PAACO)

Tous coordonnés

De nouveaux moyens pour aider les professionnels et accompagner les personnes de plus de 60 ans

La plateforme Santé Corrèze : un point d'entrée unique par territoire de Santé : Basse, Moyenne et Haute Corrèze. Elle coordonne tous les moyens pour aider les professionnels dans leurs démarches, accompagner et améliorer l'orientation des personnes et de leurs aidants. Elle peut être directement sollicitée par un numéro téléphonique, via une adresse mail ou le système d'information partagé PAACO, en se rendant dans ses locaux de la CTA.

Une coordination renforcée

La Coordination Territoriale d'Appui (CTA) de la Plateforme Santé Corrèze propose et organise une réponse adaptée aux attentes et besoins des personnes en appui sur les dispositifs existants sur le territoire :

- Les acteurs du premiers recours (médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes...)
- Les équipes mobiles de gériatrie, psychiatrie, filière AVC, précarité ...
- Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), les Instances de Coordination à l'autonomie (ICA),
- La Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA)
- Les services d'aides à la personne
- Les SSIAD, les EHPAD, les HAD, Les centres hospitaliers,
- ...



Accueil du public,
téléphone, site internet :
un accès simple et direct



PPS

Plan Personnalisé
de Santé

Une coordination des
professionnels au plus
près du patient : médecin
traitant, infirmier, autres
professionnels
de santé

Un Plan Personnalisé de Santé (PPS)

- Le PPS est un plan d'actions prenant en compte l'ensemble des facteurs pouvant influencer l'autonomie et le bien-être
- Il comprend l'ensemble des préconisations médicales, sociales et environnementales, afin de permettre l'accompagnement et le soutien à domicile dans les meilleures conditions
- Sous la responsabilité du médecin traitant, il formalise la coopération et la coordination des professionnels intervenant auprès de la personne
- Ces professionnels bénéficieront de l'assistance de la Coordination Territoriale d'Appui (CTA) de la Plateforme Santé Corrèze



Plateforme informatique communicante en santé

centrée sur la pratique collaborative
interprofessionnelle et orientée
mobilité

PAACO-Globule

- Accessible en mobilité sur Smartphones et tablettes
- Destiné à la coordination des parcours de santé

Déjà sur PAACO

- Coordination territorial d'appui, MAIA, EHPAD, équipes mobiles hospitalières, médecins libéraux, pharmaciens, kinésithérapeutes, Infirmiers libéraux, CLIC, ICA, SAAD...

Rejoignez nous

- Un chargé d'accompagnement territorial interviendra chez vous pour l'installation et la formation à l'outil PAACO-Globule
- Contactez la Coordination territoriale d'appui de votre territoire



Une expérimentation nationale

Le dispositif national PAERPA a pour objectif d'améliorer la prise en charge des personnes âgées de 75 ans et plus, en mettant fin aux difficultés ou ruptures dans leur prise en charge. En partant des besoins de la personne et de ses aidants, les actions mises en oeuvre visent ainsi à mieux coordonner les différents intervenants en ville, à l'hôpital, ou dans le secteur médico-social.

Le projet est d'accompagner les professionnels de santé en ville, au bénéfice des patients et de leur entourage, qui s'organisent pour :

- pérenniser un maintien à domicile de qualité,
- éviter un recours excessif à l'hospitalisation souvent dommageable pour l'autonomie des personnes âgées,
- faciliter le retour à domicile après hospitalisation.

Un projet partenarial

Le dispositif PAERPA est expérimenté sur 16 territoires de 2014 à 2018, sur la base d'un cahier des charges national.

PAERPA Corrèze, est un projet partenarial porté par l'Agence régionale de santé avec l'appui des partenaires institutionnels et des acteurs de santé du territoire.

Débuté en Basse-Corrèze depuis, début 2016, il a été étendu au reste du département courant 2017.

Des besoins bien identifiés, une offre de soins d'un bon niveau et un engagement des acteurs locaux sont les atouts de ce projet.

Le dispositif PAERPA Corrèze s'appuie sur une action partenariale, un soutien financier, une organisation opérationnelle et un calendrier qui permet un déploiement progressif.

L'accompagnement des professionnels de santé de proximité, des personnes âgées et des proches est la priorité du projet.





Contact Haute-Corrèze

05 19 66 01 13

prix d'un appel
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Service gratuit

Contact Moyenne-Corrèze

05 55 29 87 21

prix d'un appel
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Service gratuit

Contact Basse-Corrèze

05 19 07 81 81

prix d'un appel
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
Service gratuit

